

RELANCE PAR LE NUMÉRIQUE Dossier de labellisation

L'article 9, alinéa 2, de <u>l'arrêté ministériel qui encadre la thématique « Relance par le numérique »</u> précise que :

« Les prestataires de services spécialisés pour les prestations visées à l'article 7, alinéa 2, et déjà labellisés par le SPW EER dans une autre thématique peuvent bénéficier d'une extension de labellisation et réaliser les prestations dans le cadre des chèques de la thématique « relance économique par le numérique » sur la base d'une évaluation complémentaire, réalisée par le SPW EER, attestant de l'adéquation de leurs compétences d'expertises similaires. ».

Entreprise		
Nom ou raison sociale de l'entreprise		
Rue	Numéro	Boîte
Code Postal Localité		
Numéro de téléphone		
Numéro d'entreprise		
Expert pour lequel la demande est rédigée	}	
Nom	Prénom	
Fonction au sein de l'entreprise		
E-mail		
Numéro de téléphone		
Labellisé en :		
Justification de la demande		on the Working State to the forestiment.
Quels sont les éléments qui justifieraient l'exte le numérique » ?	nsion de voti	e labellisation a la thematique « Relance pa







L'article 7, alinéa 2, de <u>l'arrêté ministériel en vigueur dans cette thématique</u> reprend la liste des dépenses éligibles. Pour quelle(s) prestation(s) envisagez-vous de prester dans le cadre de demandes de chèques ? (cochez la ou les prestation(s) dans la liste ci-dessous)

Pour le chèque « diagnostic » :

Ш	la realisation d'un diagnostic de maturite numerique , incluant l'examen des capacités du
	bénéficiaire à pérenniser les outils existants ou à implémenter, compris comme étant l'examen de
	la situation actuelle et l'analyse des besoins en matière d'e-commerce et de positionnement digital
Pou	r le chèque « plan d'actions stratégiques » :
	la réalisation d'un test de performance concurrentiel ;
	la définition des objectifs business, des publics cibles, des messages clés ;
	l'analyse des mots-clés et de référencement ;
	le développement d'une stratégie de référencement, dont la définition des indicateurs de performances clés ;
	la définition de la stratégie de contenu, à savoir l'identification de réseaux, de supports, du « tone of voice » et mettre en place un calendrier éditorial ;
	le développement d'une stratégie digitale en appui du process de fonctionnement interne, de commercialisation et de distribution, liée à des applications numériques permettant l'évolution

Pour prouver les capacités de l'expert à prester les missions cochées ci-dessus, veuillez renseigner <u>au moins</u> 3 chèques validés et clôturés en 2020, 2021 ou 2022 dans lesquels ces prestations apparaissent. L'expert de ces chèques doit évidemment être l'expert pour lequel la demande est rentrée.

numérique du bénéficiaire telle que la facturation en ligne et la gestion automatisée des stocks.

Numéro du chèque	Bénéficiaire	Année de prestation

Quelle serait la plus-value pour les bénéficiaires et par conséquent pour la Région wallonne d'étendre votre labellisation à cette thématique ?







Signature de l'e	xpert			
	Nom		Prénom	,
Je, soussigné,				
demande une ex	tension de ma la	abellisation à la thématic	que « Relance par le	numérique ». Je déclare
sur l'honneur que	e les renseignem	ents mentionnés dans le	e présent formulaire s	ont exacts et complets.
Fait à I		Date		1 1 1
Signature		I		
Signature du co	ntact d'autorité	de l'entreprise		
	Nom		Prénom	
Je soussigné,				
Fonction au sein de l'e	ntreprise			
autorisé légalen	nent à engager l	l'entrenrise demandeu	se demande une ext	ension de la labellisation
•		•		éclare sur l'honneur que
		dans le présent formulair	-	
ies renseignemei	its mentionnes d	ans le present formulan	e sont exacts et com	piets.
Fait à		Date		
			/	
Signature				



